

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes\_presse

Jeudi 26 août 2021

Vie associative

# La Ville de Rennes réaffirme son soutien aux associations rennaises

Ce jeudi 26 août 2021, la Ville de Rennes a réuni une trentaine d'associations culturelles, sportives et de loisirs au Triangle afin de leur renouveler son soutien.

Dans cette période de rentrée scolaire et de reprise des activités associatives, la Ville de Rennes a souhaité renforcer son soutien aux associations sportives, culturelles et de loisirs et aux équipements de quartier, en lançant une campagne de communication construite avec les associations. Elle a pour objectif d'inciter les Rennaises et les Rennais à s'inscrire ou se réinscrire à une activité associative annuelle.

## Des associations éprouvées par la crise sanitaire

Depuis le printemps 2020, la crise sanitaire a contraint un grand nombre d'associations à fortement réduire, voire à suspendre leurs activités. [La Ville de Rennes avait alors soutenu financièrement ces associations en mettant en œuvre des mesures d'urgence](#), notamment avec la suspension des loyers associatifs et la continuité du versement des subventions.

La Ville de Rennes demeure mobilisée à leurs côtés et adapte ses dispositifs d'aides pour permettre aux associations de poursuivre leurs actions dans les meilleures conditions. En mars 2021, à l'occasion du vote du budget, la Ville de Rennes a décidé de créer un Fonds de solidarité inter-associatif de 583 000 €. Il est destiné à soutenir les associations dont les difficultés de trésorerie sont imputables à la crise sanitaire ou aggravées par celle-ci. Les associations conventionnées avec la Ville ont été associées à la création de ce fonds, à la définition de critères et à sa répartition lors d'une première affectation. Les demandes sont à déposer sur [l'Espace de demandes de subventions et d'organisation d'évènements \(portail associatif\)](#).

**Aujourd'hui, les associations rennaises sont confrontées à une autre difficulté : remobiliser leurs anciens adhérents et en attirer de nouveaux.** Certaines d'entre elles, notamment les associations sportives, font état d'une baisse de 15 à 30 % du nombre d'adhérents par rapport à la situation d'avant-crise. La Ville a aussi prévu un dispositif complémentaire afin d'aider les associations qui prendraient des initiatives innovantes pour lancer ou relancer leurs activités à la rentrée (cf. portail numérique associatif).

Dans ce contexte de la rentrée 2021, de nombreuses associations s'unissent pour éditer une tribune appelant les Rennaises et Rennais à les rejoindre.

**Le document et les signataires sont à retrouver en pièce-jointe de ce communiqué.**

## Le "Coup de pouce" du dispositif *Sortir!*

Pour la rentrée 2021, le dispositif *Sortir!* lance une opération "Coup de Pouce" afin de permettre à tous de se remettre aux sports, aux loisirs et à la culture. Cette aide financière vient alléger le coût des inscriptions sur des activités régulières en complément des réductions *Sortir!* habituelles.

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021, les bénéficiaires du dispositif pourront recevoir une aide supplémentaire de 20 à 30 € selon leur âge.

- 30 € seront accordés pour les jeunes jusqu'à 25 ans inclus, sans conditions d'âge pour les étudiants et pour les jeunes accompagnés par We Ker et éligibles au dispositif *Sortir!* ;
- 20 € seront accordés pour les personnes de plus de 25 ans.

### Aides possibles pour pratiquer une activité sportive, culturelle, de loisirs :

| Dispositif                        | Public éligible  | Montant de l'aide  | Démarche   |
|-----------------------------------|--|--|--|
| Coupon Sport (ANCV) - Département | Adolescents de 11 à 15 ans des familles bénéficiaire l'Allocation de rentrée scolaire (ARS)                                    | 20 € si coût de l'adhésion compris entre 45 et 90 €<br>40 € si coût de l'adhésion supérieur 90 € | Bénéficie de la réduction au moment du règlement au club (pièce ID + ARS à présenter)<br>Infos à retrouver sur le site du Département.   |
| Pass'Sport - État                 | Enfants/adolescents de 6 à 18 ans des familles bénéficiaires de l'ARS ou l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) | 50 €   | Familles éligibles notifiées par courrier à la mi-août. Doivent présenter ce courrier aux clubs sportifs de leur choix (cf. partenaires sur <a href="http://www.sports.gouv.fr">www.sports.gouv.fr</a> ) |
| Pass Culture - État               | Jeunes de 18 ans   | 300 €  | Inscription sur l'application <a href="http://pass.culture.fr">pass.culture.fr</a>   |

Toutes les informations, dont les communes participantes au "Coup de pouce", sont à retrouver sur le site [sortir-rennesmetropole.fr](http://sortir-rennesmetropole.fr).

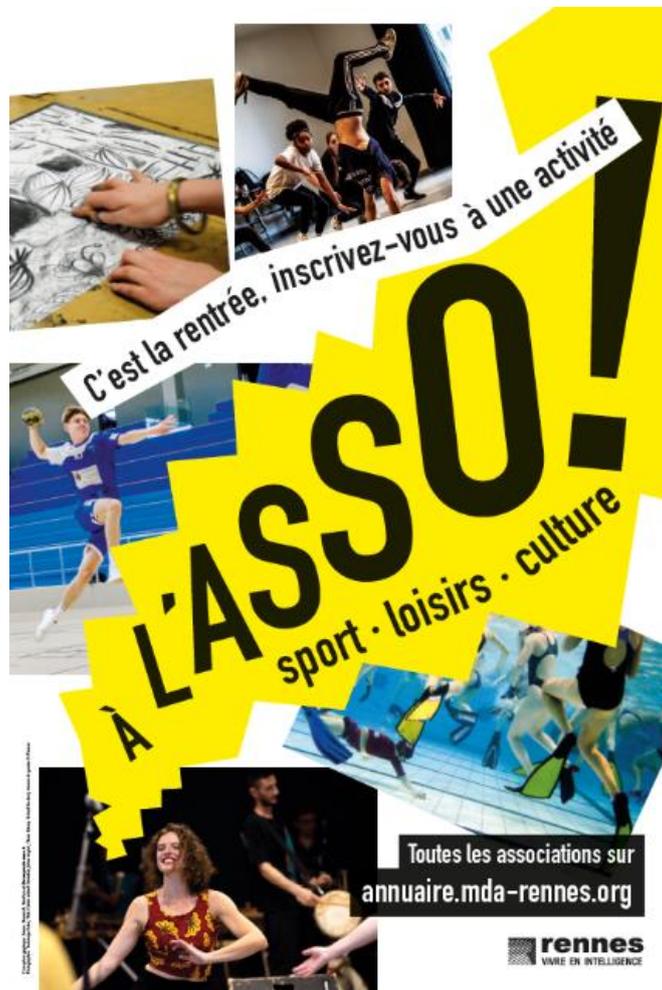
Cette aide est cumulable avec les autres aides nationales et départementales dont le détail est à retrouver dans le tableau ci-dessous :

## La campagne de communication "A l'asso !"

En complément, et pour appuyer son soutien aux associations et leur donner de la visibilité, la Ville de Rennes met en œuvre une campagne de communication. Intitulée "A l'asso !", la campagne interpelle les Rennaises et les Rennais pour les inciter à rejoindre les associations rennaises culture-sports-loisirs. La diffusion de cette campagne a débuté la semaine du 23 août dans les rues rennaises et sur les réseaux sociaux.

Chaque association peut disposer du kit de communication numérique afin de réutiliser les éléments graphiques de la campagne pour ses propres canaux de communication.

L'affiche principale de la campagne est à retrouver ci-dessous.



## Pratique

- Plus d'infos sur le Fonds de Solidarité Inter Associatif (FSAI) à [cette adresse](#).
- Les informations pratiques concernant le "Coup de pouce" du dispositif *Sortir!* sont à retrouver [ici](#).